



## **Août 2022 – Extrait des décisions du Conseil municipal**

Décisions de l'exécutif susceptibles de vous intéresser, étant précisé que seule la notification officielle fait foi :

- Lors de sa séance du 8 août 2022, le Conseil municipal a adjugé la fourniture du matériel spécifique au réseau et les travaux relatifs à la station MT/BT "Eglise" à la société SEIC-Télédis.
- Lors de sa séance du 8 août 2022, le Conseil municipal a décidé de procéder à l'achat des transformateurs nécessaires aux rénovations et à la construction des stations électriques MT/BT pour 2023 et a adjugé cet achat à la société Rauscher & Stoecklin.
- Lors de sa séance du 8 août 2022, le Conseil municipal a nommé délégués de la Commune de Monthey à l'assemblée générale de l'ARPAJ, pour la période administrative 2021-2024, les personnes suivantes :
  - Mélanie FRANC, PLR
  - Guillaume COTTET, PLR
  - Pierre Yves FAUST, PLR
  - Karine BRESSAN, Le Centre
  - Isabelle MISSILIEZ, Le Centre
  - Joséphine BORGEAUD, PS
  - Cyrielle LONFAT, UDC
  - Adrienne AMBROZINHO, EpMIl a précisé que le 9<sup>ème</sup> représentant de la Commune de Monthey sera nommé par le Conseil municipal sur proposition du parti Socialiste, conformément à la clé de répartition usuelle.
- Lors de sa séance du 8 août 2022, le Conseil municipal a confirmé la réalisation des abris PCi, tels que prévus aux futurs bâtiments "Mabillon V".
- Lors de sa séance du 22 août 2022, le Conseil municipal a décidé de remplacer la tour de refroidissement dans le secteur de la zone sportive du "Verney" et a mandaté, à cet effet, le bureau d'ingénieurs Technicad Engineering SA.
- Lors de sa séance du 22 août 2022, le Conseil municipal a renoncé à réaménager la route de Foges selon le projet initialement soumis à l'enquête publique. Il a stoppé la procédure d'enquête publique en cours. La Commune poursuivra l'entretien des infrastructures de cette route. Le Conseil municipal a chargé le Service "Infrastructures, Mobilité & Environnement" d'étudier un nouveau projet de réfection de cette route.

- Lors de sa séance du 22 août 2022, le Conseil municipal a accepté la construction de centrales solaires en toiture sur le complexe scolaire "Mabillon V" et a mandaté la société MONTHEY Energies SA afin d'investir dans la création et l'exploitation de ces nouvelles centrales solaires.
- Lors de sa séance du 22 août 2022, le Conseil municipal a nommé, en sus des 8 personnes nommées le 8 août 2022, M. Victor TISSOT représentant de la Commune de Monthey à l'assemblée générale de l'ARPAJ.
- Lors de sa séance du 29 août 2022, le Conseil municipal a décidé de renouveler le contrat d'exploitation de la ligne de bus "Lunabus Monthey-Martigny", pour la période du 13 décembre 2021 jusqu'en décembre 2023.
- Lors de sa séance du 29 août 2022, le Conseil municipal a décidé de réaliser les travaux d'investigations complémentaires sur le site contaminé "Giovanola" en vue de son assainissement et a adjugé ces travaux à l'entreprise FUGRO GERMANY LAND GmbH.

Etabli et publié le 14 septembre 2022